

Séance du 06 mars 2024

Président : M. DESEILLE François

Membres présents : M BERTHIER Christophe – M CHEVALIER Stéphane - M SAVONNET Bernard
(visioconférence)

Membres excusés : M REBSAMEN François ayant donné pouvoir à M DESEILLE François - M
BORDAT Pierre ayant donné pouvoir à M BERTHIER Christophe – M MAGLICA Georges ayant donné
pouvoir à M CHEVALIER Stéphane - Mme BONNERY Andrée - M DAVID Bruno

Objet
de la délibération

1. Comptes-rendus des séances du Conseil d'Orientation et de Surveillance

1. 1. Compte-rendu du COS du 29 novembre 2023

1. Compte-rendu du COS du 04 octobre 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté, à l'unanimité le
compte-rendu de sa séance du 04 octobre 2023.

2. Politique financière et comptable de l'établissement

2. 1. Décisions modificatives 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a
adopté, à 7 voix pour et une abstention les décisions modificatives présentées :

f.d.,

<u>DEPENSES INVESTISSEMENT</u>		
Compte 203.000 000	Logiciels	- 3 000
Compte 230.000 000	Immobilisations en cours	+ 3 000
		+ 0
<u>DEPENSES FONCTIONNEMENT</u>		
Compte 631.100 000	Réparation des matériels	- 2 500
Compte 637.300 000	Rémunérations d'intermédiaires - Honoraires	- 2 500
Compte 872.000 000	Charges diverses imputables aux exercices antérieurs	+ 5 000
		+ 0

2. 2. Budget primitif 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a adopté, à 7 voix pour et une abstention le budget primitif 2024 présenté.

2. 3. Fixation des limites de risques

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a approuvé à l'unanimité la politique de risques du Crédit Municipal de Dijon telle que présentée.

3. Politique normative de l'établissement

3. 1. Procès-verbaux des réunions du Comité d'audit pour l'année 2023

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a été informé des procès-verbaux des séances du comité d'audit des 3 mars et 3 novembre 2023.

3. 2. Présentation du plan de contrôle permanent de 2^{ème} niveau pour l'année 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a adopté à l'unanimité le plan de contrôle permanent de 2^{ème} niveau pour l'année 2024.

4. Affaires relatives au personnel

4. 1. Renouvellement d'un commissaire-priseur

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a approuvé à l'unanimité le renouvellement de Maître Hugues Cortot comme appréciateur du Crédit Municipal de Dijon pour une nouvelle période de 3 ans.

5. Marchés publics

5. 1. Rapport sur l'exécution des marchés publics soldés dans l'année ou en cours d'exécution

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a été informé du rapport annuel sur l'exécution des marchés publics soldés dans l'année ou en cours d'exécution.

F.A.

6. Divers

6. 1. Date des prochaines séances du COS

Il est proposé au Conseil d'Orientation et de Surveillance de fixer la date de sa prochaine séance comme suit :

- Mercredi 06 mars 2024 à 8h15.

Cette information a été portée à la connaissance du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Il est demandé au Conseil d'Orientation et de Surveillance de bien vouloir adopter le compte rendu de sa séance du 29 novembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a adopté, à l'unanimité, le compte-rendu de sa séance du 29 novembre 2023.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

Pour copie certifiée conforme,
Le Vice-Président,

François DESEILLE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : 15 MARS 2024

